



PLANIFICATION
Stratégique

Automne 2021. Crédits photos : Ville Saint-Pascal, Nicolas Gagnon et Andrée Alexandre

Mot du maire

C'est avec joie et une très grande fierté que nous vous présentons le plan stratégique de Saint-Pascal pour les dix prochaines années. Tout le conseil municipal est très honoré que cette démarche de planification stratégique fût entreprise par autant d'acteurs du milieu de Saint-Pascal. C'est la preuve que les gens d'ici ont leur développement à cœur.

Avec ce nouveau plan d'action, nous avons en main tous les outils pour maintenir la vivacité de notre communauté pour la prochaine décennie qui s'amorce.



Rénauld Bernier, Maire de Saint-Pascal



Sommaire

Planification stratégique de Saint-Pascal 20/30	6
Familles et milieu de vie	9
Cadre urbain et rural	16
Culture et patrimoine	21
Environnement, développement durable et changements climatiques	28
Développement social, sport et loisir	33
Développement économique	40
Promotion et communications	45

Planification stratégique de

Saint-Pascal 20/30

L'année 2019 signifiait déjà la fin du dernier plan d'action stratégique de la Ville de Saint-Pascal. Pour se donner le temps et les moyens de ses ambitions, le conseil municipal voyait là une belle occasion d'orienter la démarche de révision vers un cadre d'action à plus long terme. Soit pour les dix prochaines années.

En tout, sept (7) thèmes de développement auront été traités durant cette démarche de révision colossale. Après plusieurs mois de travail, entrecoupés d'une pandémie mondiale, un plan d'action de 10 ans est enfin déposé à l'attention des familles, des jeunes et des aînés.

Le présent document résumé propose les grandes lignes du plan d'action original. Il a été réparti en sept chapitres représentatifs des sept thèmes de développement. À chacun d'eux, vous y trouverez une vision d'aménagement et de développement, les grandes orientations et les objectifs de développement visés dans les projets.

Méthodologie

- ✓ Élaboration du portrait de la Ville pour chacun des thèmes de développement.
- ✓ Identification des besoins et des enjeux locaux grâce à quatre groupes de discussion qui ont servi à établir le diagnostic du territoire. Un peu plus de 75 acteurs du milieu, citoyens et citoyennes de Saint-Pascal, ont participé aux différents groupes de discussion.
- ✓ Création du comité consultatif en planification stratégique (CCPS) dont le mandat était de :
 - Proposer une vision commune de développement et d'aménagement propre à chacun des thèmes de développement ;
 - Définir les orientations ainsi que des objectifs de développement permettant de répondre aux enjeux soulevés dans le diagnostic ;
 - Traiter chacun des projets proposés lors des groupes de discussion afin d'en évaluer leur pertinence, leur réalisme et leur capacité à répondre aux objectifs établis.

Mise en œuvre, priorisation et suivi

Le plan d'action stratégique 20/30 constituera les assises du développement de Saint-Pascal. Bien entendu, un suivi avec le CCPS et le conseil municipal se fera assidûment chaque année. Il permettra d'orienter le calendrier d'action qui suivra afin de veiller à l'atteinte des objectifs fixés. Le choix des actions annuelles à mettre en œuvre se fera en fonction des opportunités, des conditions de développement du moment et selon les souhaits de la population. Enfin, au terme des cinq premières années de mise en œuvre, un processus de révision sera mis en branle.



Familles *et milieu de vie*



Vision 2030

La Ville de Saint-Pascal est reconnue comme un milieu de vie accueillant, stimulant et inclusif. C'est pourquoi elle attire et que sa population grandit. Elle prend son rôle de « ville de centralité » bien à cœur en veillant au maintien de la qualité de ses services publics, de santé et éducationnels. Une culture de la famille s'est installée dans la communauté et dans l'organisation municipale. Des bases solides de concertation et de consultation se sont construites pour mieux répondre aux besoins et offrir les meilleures activités récréatives aux familles, ainsi qu'aux jeunes et aux aînés.

Saint-Pascal se fait accueillante pour ses nouveaux arrivants et tous les efforts sont déployés pour que le développement de l'habitation s'ajuste à la demande. Le transport collectif s'est amélioré, au bénéfice de tous. Tandis que les aînés disposent d'un lieu unique à leur attention afin qu'ils puissent s'épanouir pleinement. Sans oublier les jeunes qui sont écoutés et bien accompagnés de manière à assurer le plein développement de leur potentiel.

Au terme de la dernière décennie, Saint-Pascal est devenue la référence bas-laurentienne en matière de qualité de vie grâce à une performance exceptionnelle fondée sur le développement responsable et la collaboration.

Familles et milieu de vie

Orientations



1. Un maintien des services éducatifs, de santé et de garde des enfants
2. Des déplacements et une accessibilité au transport collectif organisés
3. Des activités récréatives diversifiées pour tous
4. Des équipements récréatifs à jour
5. De nouveaux arrivants bien accompagnés pour une meilleure intégration
6. Un accès à la propriété, ainsi qu'à des logements pour tous et pour tous les goûts
7. Développement des connaissances et des habiletés chez les jeunes et les aînés
8. Une ville soucieuse du développement personnel de ses jeunes
9. Un milieu de vie sensible aux besoins des adolescents

Objectifs de développement

- 1
 - Veiller à la durabilité et au maintien des services éducatifs de Saint-Pascal
 - Assurer une vigilance relativement à l'organisation et à la prestation des services de santé et services sociaux disponibles à Saint-Pascal
 - Améliorer l'offre des services de garde des enfants
- 2
 - Augmenter la part modale en transport collectif municipal, intermunicipal et régional
 - Améliorer l'efficacité des déplacements des aînés
- 3
 - Développer la diversité et le taux de participation aux activités récréatives pour les familles et les jeunes
 - Offrir aux aînés une structure de référence visant à développer l'offre d'activités récréatives et briser l'isolement
- 4
 - Disposer de plus d'équipements récréatifs
- 5
 - Mettre à jour la structure d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants qui rejoint aussi les locataires
 - Organiser l'accueil et l'intégration des nouveaux immigrants

- 6
 - Développer le logement locatif pour les familles et les aînés
 - Développer l'accès à la propriété en répondant aux nouvelles tendances en habitation
 - 7
 - Développer la curiosité intellectuelle, les compétences et les savoir-faire chez les jeunes et les aînés
 - 8
 - Favoriser une plus grande intervention sociale auprès des jeunes
 - Augmenter la sensibilisation des jeunes sur divers sujets touchant leur développement personnel
 - Valoriser les jeunes dans leurs accomplissements
 - 9
 - Améliorer les services et l'attractivité des services publics pour les jeunes
-

* Le chiffre correspond à l'orientation identifiée et présentée précédemment.



Cadre urbain *et rural*



Vision 2030

Saint-Pascal est reconnue comme un milieu de vie stimulant où les espaces verts et publics ont été optimisés, judicieusement aménagés et entretenus de façon à assurer le confort et la sécurité, tout en maximisant la mobilité active des citoyens, quels que soient leur âge et leur condition. Saint-Pascal c'est aussi un milieu de vie attrayant physiquement, où les efforts consentis à l'embellissement démontrent toute l'implication citoyenne envers le bien-être commun.

Cadre urbain et rural

Orientations



1. Des aménagements favorables aux déplacements actifs sécuritaires
2. Des espaces verts et publics diversifiés et animés
3. Un souci pour l'embellissement et l'amélioration du paysage
4. Un réseau routier urbain et rural de qualité et sécuritaire
5. Des secteurs urbains mieux intégrés

Objectifs de développement

- 1
 - Augmenter les aménagements favorables aux déplacements actifs dans le centre urbain
 - Voir à un développement intégré du réseau cyclable et piétonnier
 - Veillez au bon entretien des équipements et des infrastructures en place dédiés aux déplacements actifs
 - S'assurer du respect entre les utilisateurs de la route
- 2
 - Développer l'accès public aux espaces naturels à proximité
 - Aménager les espaces verts et publics en fonction du confort, de la sécurité et de la fonctionnalité des lieux en toute saison
 - Bonifier le réseau cyclable
 - Assurer un suivi du développement et de l'entretien des espaces verts et publics
 - Dynamiser les espaces verts aménagés par la création d'activités quatre saisons
- 3
 - Encadrer, retirer ou valoriser les « vieilles bâtisses, friches industrielles, bâtiments négligés » qui créent une nuisance visuelle
 - Développer l'implication pour l'embellissement (écoles, institutions, commerces, industries)
 - Assurer la continuité et une progression des mesures d'embellissement des espaces publics et commerciaux
 - Marquer les limites et les entrées municipales par leur embellissement
 - Assurer une bonne gestion des matières résiduelles dans les espaces publics

- 4
 - Améliorer la chaussée des routes en zone rurale et urbaine
 - Créer des aménagements ruraux favorables à la sécurité routière et à la préservation de la qualité du paysage
 - Améliorer la sécurité routière

 - 5
 - Voir à une stratégie de requalification de secteurs urbains particuliers afin de leur attribuer une nouvelle vocation et de les rendre plus attractifs.
-

* Le chiffre correspond à l'orientation identifiée et présentée précédemment.



Culture *et patrimoine*



Exposition
agricole

KIOSQUES

SALON EXPO VENTE

Vision 2030

Avec une politique culturelle structurante, les talents de Saint-Pascal sont maintenant reconnus et soutenus. Dans la rue comme dans les édifices publics ou historiques, l'art est partout, et la création est en perpétuel renouvellement. Les activités culturelles se réinventent chaque année au grand plaisir de tous.

Riche et fier de son passé et résolument tourné vers l'avenir, le patrimoine est désormais vu comme un actif de la ville de demain. Saint-Pascal se démarque au quotidien par le partage de ses connaissances et la protection de son patrimoine bâti, paysager et immatériel.

A watercolor illustration on the left side of the page shows a woman in a blue dress and two children walking away from the viewer. The woman is holding the hand of a child in a green shirt. The background is a bright, abstract wash of yellow and red colors.

Culture et patrimoine

Orientations

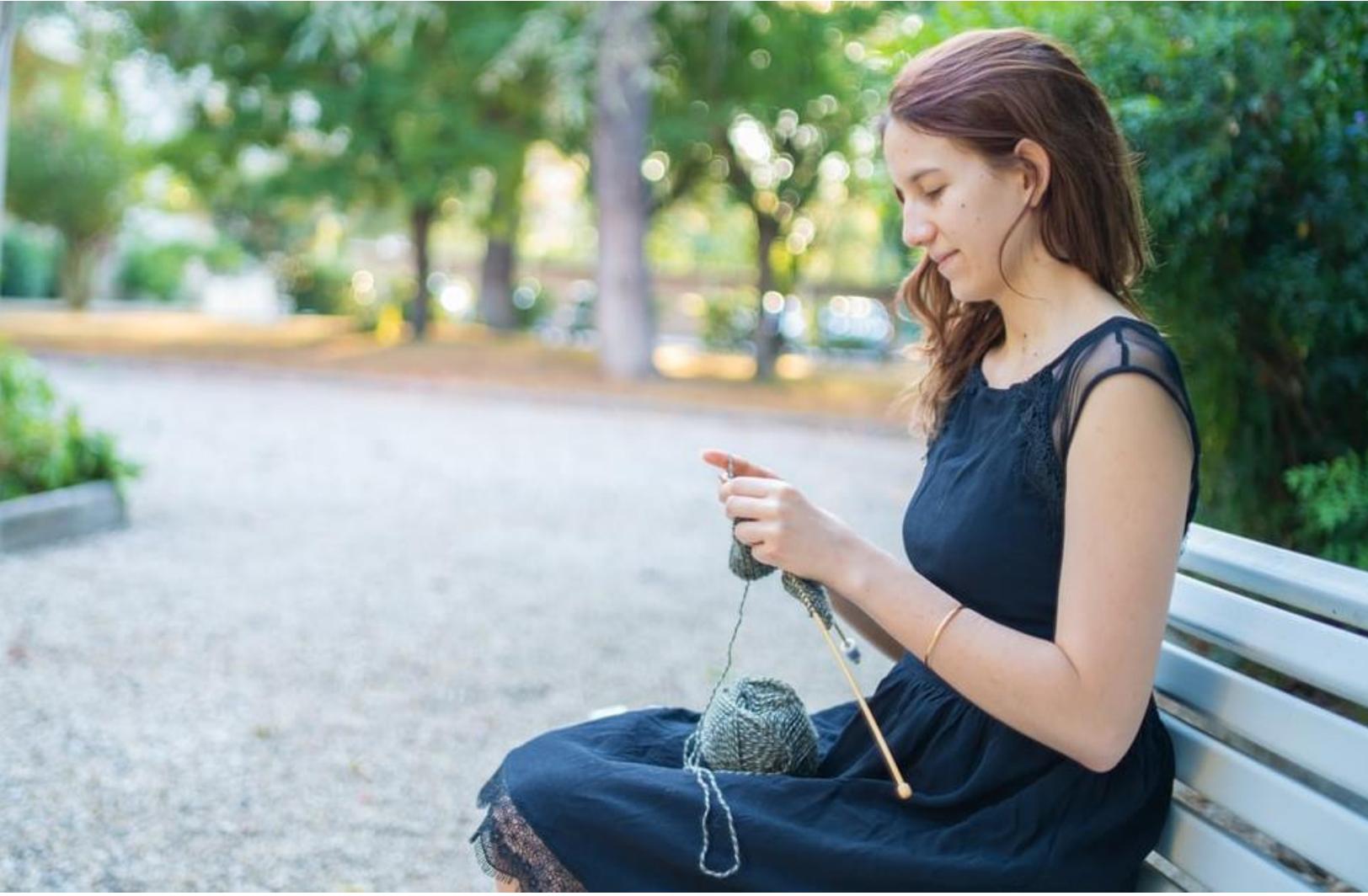
- 
- A white icon of a quill pen resting on an open book, enclosed within an orange hexagonal frame.
1. Un développement culturel structuré favorable à une meilleure participation
 2. Un meilleur accès aux arts et à la culture
 3. Une vitalité des arts et de la culture qui se perpétue
 4. La connaissance et la sensibilisation à notre patrimoine local
 5. Un patrimoine préservé et mis en valeur

Objectifs de développement

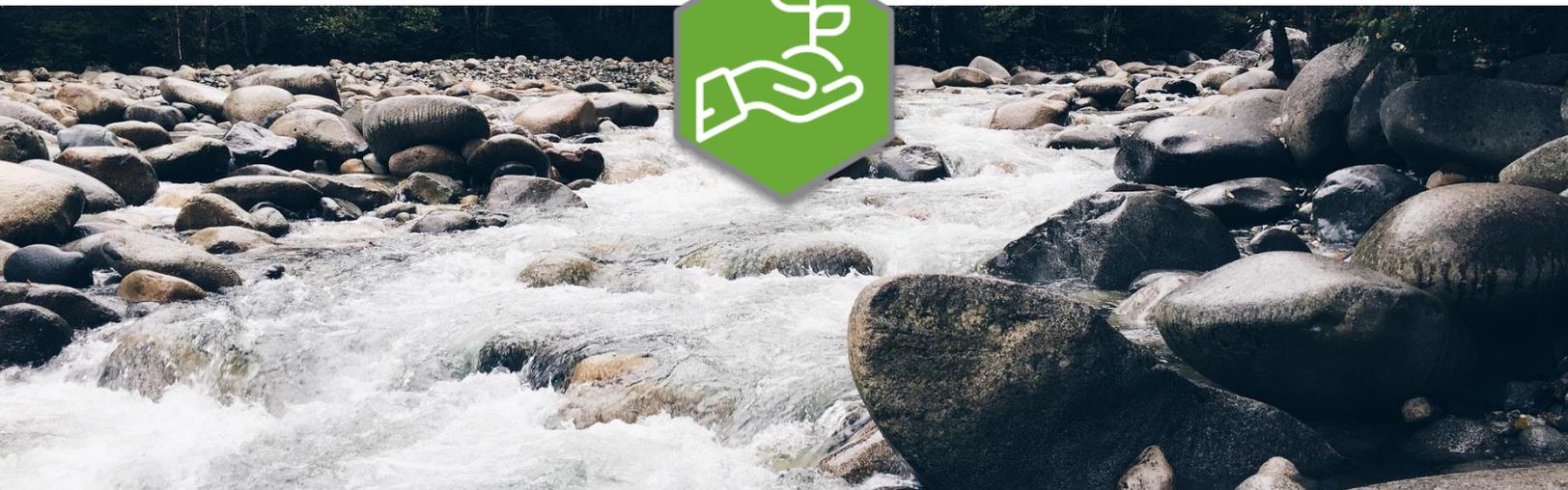
- 1
 - Encadrer le développement de la culture
 - Améliorer le taux de participation aux activités culturelles
 - Accentuer l'intérêt et l'implication pour la culture
- 2
 - Améliorer les infrastructures et les équipements de diffusion culturelle et de création artistique, et en faciliter l'accès
 - Utiliser davantage les espaces et les édifices publics comme lieu de diffusion culturelle
 - Améliorer les services liés au développement culturel
- 3
 - Soutenir et collaborer avec les organisations culturelles, les créateurs et les citoyens engagés dans la vie culturelle
 - Diversifier et renouveler l'offre culturelle en tenant compte des différents groupes d'âge
 - Bonifier le caractère culturel des événements et autres activités locales
 - Développer les aptitudes artistiques de l'ensemble des citoyens, en particulier les jeunes et les aînés
- 4
 - Sensibiliser et faire preuve de reconnaissance pour développer la fierté envers le patrimoine bâti, paysager et immatériel
 - Faire connaître davantage le patrimoine local aux citoyens et aux visiteurs
 - Souligner l'histoire de la municipalité

- 5
- Préserver le patrimoine bâti et paysager
 - Se prémunir de ressources fiables pour aider à la préservation du patrimoine
 - Assurer une transmission du patrimoine immatériel
-

* Le chiffre correspond à l'orientation identifiée et présentée précédemment.



Environnement, développement durable *et changements climatiques*



Vision 2030

Saint-Pascal est reconnu comme un milieu où la protection de l'environnement et le mieux-être des citoyennes et des citoyens sont au cœur des décisions municipales, collectives et privées.

Pour le bien commun, elle prend part à la lutte aux changements climatiques, à la protection de l'eau, de ses écosystèmes, et se positionne grâce à une gestion avant-gardiste de ses matières résiduelles en faisant valoir la réduction à la source, le réemploi et la valorisation.

Les efforts de sensibilisation et d'éducation de Saint-Pascal ont été garants de la forte implication citoyenne et du succès de ses actions.

A close-up photograph of a black showerhead spraying water onto lush green plants. The water droplets are in motion, creating a misty effect. The background is blurred, showing more greenery.

Environnement, développement durable et changements climatiques



Orientations

1. Une approche intégrée en développement durable
2. La saine gestion des matières résiduelles
3. EAU - La protection de l'eau et de ses écosystèmes
4. AIR - La réduction des GES
5. SOL - La qualité des milieux naturels
6. L'éducation et la participation citoyenne

Objectifs de développement

- 1
 - Se positionner en marquant officiellement l'engagement municipal
 - Se prévaloir des ressources nécessaires pour concrétiser l'engagement municipal
 - Orienter la prise de décision vers le développement durable des projets
 - Déployer les partenariats spécifiques en développement durable et en protection de l'environnement
 - Développer les mécanismes de veille et de suivi
- 2
 - Devenir une ville leader en se démarquant avec une gestion innovante des matières résiduelles
 - Instaurer une culture du réemploi (réutilisation ou seconde vie) et de valorisation des biens et des matériaux
 - Encourager les gestes permettant une réduction des déchets
 - Détourner au maximum les déchets du site d'enfouissement pour minimiser les tarifs associés en développant le recyclage et la gestion des matières organiques
- 3
 - Une meilleure gestion de l'eau potable
 - La protection des rivières du territoire municipal afin d'améliorer la qualité des cours d'eau et de ses écosystèmes
 - Un meilleur contrôle des eaux pluviales

- 4 . Réduire les gaz à effet de serre par des gestes concrets
 - 5 . Agencer la protection des habitats fauniques et des milieux naturels au développement des espaces verts
 - 6 . Améliorer les connaissances des citoyens à l'égard de la protection de l'environnement
-

* Le chiffre correspond à l'orientation identifiée et présentée précédemment.



Développement social, *sport et loisir*



Développement social

Saint-Pascal est un milieu de vie où la solidarité, l'entraide, le respect et la courtoisie sont activement favorisés. L'implication bénévole soutenue associée aux efforts concertés de tous les acteurs du milieu dédiés au développement social et communautaire, permettent à toutes les citoyennes et tous les citoyens de trouver les conditions et le soutien dont ils ont besoin pour s'épanouir pleinement, pour participer activement à la vie sociale et pour bénéficier de leur juste part de l'enrichissement collectif.

Sport et loisir

Fier de ses équipements sportifs et soucieux de les maintenir en condition, Saint-Pascal a su développer un complexe multisport en son centre qui a été judicieusement bonifié en vue d'une utilisation durable des équipements. Une synergie locale et régionale favorable à l'organisation et la pratique du sport et du loisir s'est créée au fil des ans. Saint-Pascal est considéré comme un leader, un partenaire et une référence incontournable en sport et loisir accessible du Kamouraska.



Développement social, sport et loisir

Orientations

- 
1. L'habitation et le logement abordable
 2. Des activités et des équipements accessibles à tous
 3. Un soutien aux personnes dans le besoin
 4. Santé, saines habitudes de vie et sécurité alimentaire
 5. Le bénévolat, l'implication et la solidarité
 6. Des sports et des loisirs diversifiés

Objectifs de développement

- 1
 - Développer le logement subventionné pour les personnes en situation de pauvreté
- 2
 - Favoriser le partage d'équipement pour les familles
 - Améliorer l'accessibilité aux activités de sport et loisir pour les plus démunis
- 3
 - Soutenir le développement de projets sociaux et communautaires
 - Lutter contre la pauvreté et ses préjugés
- 4
 - Mettre en place les conditions favorables à la saine alimentation et à la sécurité alimentaire
 - Développer l'apprentissage sur la saine alimentation tout en favorisant les liens sociaux
- 5
 - Stimuler l'implication et la relève bénévole pour soutenir les organisations en difficulté de recrutement

6

- Développer des équipements de sport et de loisir qui durent et qui bonifient le complexe multisports en place
- Proposer une offre d'activités de sport et de loisir renouvelée et accessible en s'inspirant des nouvelles tendances
- Favoriser les ententes intermunicipales pour donner accès aux équipements sportifs non disponibles
- Assurer le bon entretien des équipements existants

* Le chiffre correspond à l'orientation identifiée et présentée précédemment.



Développement *économique*



Vision 2030

Après 10 ans de développement économique, Saint-Pascal apparaît comme une ville :

- qui se démarque par l'essor, la vigueur, la diversité et le rayonnement de sa structure commerciale, industrielle, agricole, récréotouristique et de services aux personnes;
- qui soutient activement l'implantation et le développement d'entreprises individuelles et collectives et qui met en place les conditions de leur réussite, notamment en ce qui regarde le défi de la main-d'œuvre;
- qui jouit d'une attractivité et d'une vitalité enviables grâce à son écosystème économique dynamique, proactif et ouvert à l'innovation ainsi qu'à ses solides liens de coopération avec les organismes régionaux de développement;
- qui mise sur le respect des principes du développement durable et de l'économie circulaire comme fondements de sa croissance économique.

Développement économique

Orientations

1. Un développement commercial intégré
2. Des besoins de main-d'œuvre à combler
3. Une croissance de l'entrepreneuriat local
4. Le soutien à la main-d'œuvre et à la relève agricole
5. L'accessibilité à des produits bioalimentaires locaux en toute saison
6. La diversification de l'agriculture et du bioalimentaire
7. La conciliation entre les usages du territoire et l'agriculture
8. Le déploiement des services d'hébergement du territoire
9. Un tourisme de nature bien desservi
10. L'essor du tourisme gourmand



Objectifs de développement

- 1
 - Développer les zones commerciales en fonction de leur vocation
 - Susciter la rétention des visiteurs dans le centre-ville par une revitalisation commerciale de celui-ci
 - Inciter à l'achat local
- 2
 - Diversifier les moyens de recrutement de la main-d'œuvre extérieure
 - Développer la main-d'œuvre locale
 - Développer l'habitation et la création de logements pour la nouvelle main-d'œuvre
- 3
 - Poursuivre l'accompagnement aux entreprises (démarrage, expansion et consolidation)
 - Mettre en place des infrastructures et des services facilitant le développement des entreprises
 - Améliorer les services destinés aux petites entreprises, aux entreprises d'économie sociale et aux travailleurs autonomes
 - Favoriser l'arrivée de nouvelles entreprises
 - Favoriser le partenariat, la complémentarité et le réseautage des entreprises
 - Encourager la culture de l'entrepreneuriat chez les jeunes

Objectifs de développement

- 4
 - Contribuer au développement de la relève agricole
 - Répondre aux besoins de main-d'œuvre des producteurs agricoles
- 5
 - Aider à structurer la commercialisation des produits locaux
 - Développer l'habitude de la consommation des produits locaux
 - Répondre au besoin d'entreposage et de conservation
- 6
 - Accroître la création et la pérennité des entreprises agricoles et bioalimentaires
- 7
 - Maintenir une bonne conciliation des usages du territoire avec l'agriculture

* Le chiffre correspond à l'orientation identifiée et présentée précédemment.

Objectifs de développement

- 8 . Rehausser les services d'hébergement et leur promotion
 - 9 . Contribuer au développement des services pour les divers types de tourisme de nature qui gagnent en popularité
 - 10 . Développer les commerces de restauration et les atouts culinaires
-

* Le chiffre correspond à l'orientation identifiée et présentée précédemment.



Promotion *et communications*





Promotion et communications

Orientations



1. Entreprise et industrie
2. Agriculture
3. Tourisme
4. Développement résidentiel
5. Communications

Objectifs de développement

- 1 . Développer une stratégie promotionnelle associant entrepreneuriat et qualité de vie et employabilité et qualité de vie
 - 2 . Développer une stratégie promotionnelle visant à faire connaître les producteurs, transformateurs et artisans locaux
 - 3 . Développer un concept de marketing touristique
 - 4 . Établir un plan de promotion des projets résidentiels
 - 5 . Mettre à jour le plan de communication municipal
-

* Le chiffre correspond à l'orientation identifiée et présentée précédemment.

Remerciements

Merci à tous les acteurs qui œuvrent au développement de Saint-Pascal et qui ont donné leur temps et leur énergie pour partager leurs idées durant les groupes de discussion. Merci également à toute l'équipe du comité consultatif en planification stratégique pour votre grande implication.

Solange Morneau – Citoyenne directrice générale chez Co-Éco
Gilles Morneau – Citoyen et ex-proprétaire de Jean Morneau Inc.
Gilles Michaud – Citoyen et ex-directeur du CLSC Les Aboiteaux
Benoit Dumais – Citoyen et enseignant au département de français, art et littérature du Cégep de Rivière-du-Loup, président de la Société d'histoire et de généalogie de Saint-Pascal
Jean Caron – Citoyen et conseiller municipal à la Ville de Saint-Pascal
Rémi Pelletier – Citoyen et conseiller municipal à la Ville de Saint-Pascal
Marijo Couturier Dubé – Conseillère en développement rural de la MRC de Kamouraska
Jean Langelier – Directeur général à la Ville de Saint-Pascal
Emilie Poulin – Citoyenne et directrice du Service du développement et des communications à la Ville de Saint-Pascal
Éric Lemelin – Citoyen et directeur des Loisirs à la Ville de Saint-Pascal
Jean-Philippe Grenier – Chargé de projets à la Ville de Saint-Pascal

Merci au conseil municipal de Saint-Pascal pour son ouverture à la réalisation d'une démarche de planification stratégique à la hauteur des ambitions des pascaliennes et des pascaliens.



Saint-
pascal

On voit loin!

